



19.05.2021 – 09:00 Uhr

Conseils du CIPI / Recharger et stocker de manière sûre les batteries lithium-ion

Berne (ots) -

Les vélos électriques ont toujours le vent en poupe. Par rapport à 2019, leurs ventes ont décollé de 28,5%. Les batteries lithium-ion puissantes contribuent beaucoup à ce succès. Elles sont aussi utilisées dans de nombreux autres équipements électriques comme les smartphones, les trottinettes électriques ou encore les outils de bricolage. Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI vous informe que les batteries lithium-ion présentent un risque d'incendie nettement plus élevé que les batteries classiques. Mais en les stockant et en les rechargeant correctement, ce risque peut être fortement réduit.

Les batteries lithium-ion doivent être stockées à l'abri de la chaleur, du rayonnement solaire direct et du gel. Si un appareil n'est pas utilisé pendant une longue période, il faut retirer la batterie. Si une batterie était stockée dans un endroit froid, il est conseillé d'attendre qu'elle ait atteint la température ambiante avant de la recharger.

La plupart des incendies se produisent lors du chargement des batteries.

Le CIPI vous recommande de toujours utiliser le chargeur d'origine de l'appareil. Durant le processus de chargement, la batterie devrait être posée sur un support incombustible, loin de tout matériau combustible. Le processus de chargement pose particulièrement problème quand la batterie est chargée pour la première fois après avoir été entreposée durant plusieurs mois. Il y a alors un risque de décharge profonde, avec un danger d'incendie accru lors du premier chargement. Dans ce cas, il est d'autant plus important de tenir compte des recommandations suivantes.

Recommandations de sécurité pour les batteries au lithium-ion :

- Lisez et suivez toujours les instructions d'utilisation des batteries.
- Chargez les batteries uniquement avec le chargeur original.
- Ne chargez pas les batteries la nuit ou si vous êtes absent.
- Les batteries endommagées présentent un risque élevé d'incendie. Si une batterie présente des déformations, des fissures ou des gonflements, changez-la et ne la chargez plus.
- Pendant le processus de chargement, éloignez les matériaux combustibles se trouvant à proximité de la batterie.
- Chargez les batteries à température ambiante entre 10° et 30°C. N'exposez jamais les batteries à des températures supérieures à 60°C.
- Installez des détecteurs de fumée dans les locaux dans lesquels des batteries sont chargées.

Pour obtenir davantage de conseils et des recommandations spécifiques pour les téléphones portables, les vélos électriques, les voitures électriques et les modèles réduits : [bfb-cipi.ch/fr/batteries](https://www.bfb-cipi.ch/fr/batteries)

Contact presse :

Rolf Meier

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI)

T +41 (0)31 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100870749> abgerufen werden.